



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240201-20240201_07-DE
Reçu le 13/02/2024
Publié le 13/02/2024

N° 20240201-07

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2024 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 25 janvier 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} février 2024 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Sylvie CHAUNY, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, , Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Yves GACON Marina DA COSTA, Didier STURMA, , Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 49

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative : 3

Conseiller.e.s représenté.e.s : 3

Total votants : 55

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Serge THEALLIER à Pierre ROZE
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE

Conseillers ayant voix délibérative :

Patrice BION, Sylvie CHAUNY, Guy PRADELLE

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES POUR LE RACCORDEMENT D'UNE PARCELLE DE LA ZONE
D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU CHAMP DU BAIL**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Vu le Code de l'énergie et, notamment, ses articles R.323-1 à D.323-16 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique Territoriale (CGCT).

Considérant qu'à la demande de la SCI DE LA MONTAGNE, propriétaire de la parcelle YA 765, ENEDIS doit modifier et adapter son réseau de distribution d'électricité ;

AR Prefecture

063-200070712-20240201-20240201_07-DE
Reçu le 13/02/2024
Publié le 13/02/2024

Considérant que ces travaux nécessitent le passage de câbles souterrains sous la voirie communautaire située sur la parcelle YA 767.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de servitude entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et ENEDIS relative à la parcelle YL 767 située à Thiers ;
- **Autorise** le Président à signer la convention et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 49

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :


Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

